



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du Jeudi 5 Mars 2015

Nombre de Conseillers : 33

En exercice : 33

Présents ou représentés : 31

Nombre de votants : 31

**Numéro
2015/MARS/15**

**Point de l'ordre du jour
02**

**OBJET
VŒU POUR LE
PROLONGEMENT DE LA
LIGNE B (PLB)**

**RAPPORTEUR
M. SCHANEN**

*Rendu exécutoire compte-tenu de :
La transmission en Préfecture le : 10/03/2015
L'affichage en mairie le : 10/03/2015
La notification le : 10/03/2015*

Le Maire
Christophe LUBAC

Le Jeudi 5 Mars 2015, le conseil municipal de la commune de Ramonville Saint-Agne s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, après convocation légale et affichage du 27 Février 2015, sous la présidence de Monsieur Christophe LUBAC, Maire.

Conformément à l'article L. 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, **Monsieur Emmanuel JAECK** est nommé secrétaire de séance, et ceci à l'unanimité des membres présents.

Membres présents :

M. Ch. LUBAC, Mme Cl. FAIVRE, Mme Cl. GEORGELIN, M. G. ROZENKNOP, Mme M-P. DOSTE, Mme P. MATON, M. P-Y. SCHANEN, M. S. ROSTAN, Mme M-A. SCANO, M. E. JAECK, M. J-L. PALÉVODY, Mlle D. NSIMBA LUMPUNI, M. A. CARRAL, Mme G. BAUX, Mme Cl. GRIET, M. B. PASSERIEU, M. P. BROT, Mme M. CABAU, M. Fr. ESCANDE, M. M. CHARLIER, Mme A. POL, M. H. AREVALO, Mme Ch. ARRIGHI et Mme L. TACHOIRES.

Membres excusés et représentés par pouvoir :

Mme V. LETARD a donné procuration à M. A. CARRAL
M. J-B. CHEVALLIER a donné procuration à M. P-Y. SCHANEN
M. A. CLEMENT a donné procuration à M. Ch. LUBAC
Mme M-P. GLEIZES a donné procuration à Mme M-A. SCANO
M. J. DAHAN a donné procuration à Mme Cl. GEORGELIN
M. Fr. MERELLE a donné procuration à M. P. BROT
M. J-P. PERICAUD a donné procuration à Mme Ch. ARRIGHI

Membres absents :

M. P. ARCE et Mme V. BLANSTIER

Exposé des motifs

Monsieur SCHANEN donne lecture du texte du vœu :

La commune de Ramonville Saint-Agne a toujours milité pour un plan de transport ambitieux pour l'agglomération toulousaine et sa porte sud Est, le Sicoval. Elle a soutenu la prolongation de la ligne B du métro jusqu'à Labège et contribué à ce que le projet soit financé. Les retards que provoque la nouvelle direction de Tisséo-SMTC et la remise en cause de sa pertinence sont un risque pour ces ambitions. Ce risque est inacceptable.

C'est en effet Monsieur Jean-Luc Moudenc qui avait inscrit ce PLB, à la veille des élections de 2008, à la fin de son mandat, sans avoir prévu le financement du projet.

Par sa délibération du 27 octobre 2009, approuvant le projet de révision du Plan de Déplacements Urbains, le conseil municipal de Ramonville avait confirmé dans ses priorités la liaison entre Ramonville Saint-Agne et Labège par le prolongement de la ligne B. Son tracé passe par le Parc technologique

du Canal avec 5 stations (Parc du Canal, extrémités nord et sud du centre commercial, Diagora et La Cadène). Ce parcours recherche la desserte du plus grand nombre en s'assurant d'une certaine densité dans sa zone d'influence.

Dès cette date, la commune avait souligné la nécessité de mettre en cohérence le projet et les capacités de réalisation de Tisséo, afin que le calendrier de réalisation et un accord sur le projet de financement soient possibles. C'est finalement en décembre 2011 qu'un accord financier a été conclu entre Tisséo-SMTC et le Sicoval avec l'appui du Conseil Général, du Grand Toulouse et de la Région.

La commune s'est engagée, dès 2011, par délibération à verser l'équivalent des taxes foncières économiques perçues grâce à l'extension du Parc du Canal pour équilibrer le bilan de zone ce qui porte la contribution de la commune à 8,2 M€ pour l'ensemble de la zone Parc du Canal dont à 4,4 M€ pour l'extension du Parc Technologique.

Ce projet est financé : Tisséo-SMTC et le Sicoval apportent une participation de 260 M€ pour un investissement total estimé entre 370 M€. L'état, sur la demande des élu(e)s du territoire vient d'annoncer qu'il versait 20,5 M€ dans le cadre du Grenelle 2. Le Conseil Général et la Région contribuent respectivement à hauteur de 80 M€ et de 10 M€.

Ce projet a un calendrier ; il a été acté dans le PDU de 2012 et a été l'objet d'études. L'enquête d'utilité publique sera lancée le 2 avril 2015 et les travaux pourraient commencer fin 2015 et se terminer en 2020/2021.

Ce projet est d'utilité publique : c'est la meilleure et la plus rapide façon de desservir Toulouse et le Sicoval en reliant le centre ville, le complexe scientifique et les zones de l'Innopole et du centre de congrès de Diagora, permettant ensuite une desserte de tout le Sicoval pour les habitants et travailleurs de la seconde zone d'activité de l'agglomération. Ce choix d'un espace articulé de développement du territoire de la grande agglomération a été validé par tous les acteurs locaux et l'Etat. Il a le soutien de la population travaillant et vivant dans cette zone, celui des entreprises, des élu(e)s du territoire. Il diminuera la part de l'automobile dans un des secteurs (Palays Labège Montaudran) les plus encombrés de l'agglomération. Les problèmes d'embouteillage au Palays doivent être résolus de manière urgente.

Or, pendant sa campagne électorale, l'actuel maire de Toulouse a proposé une ligne de métro non financée, et sans doute non finançable dans un temps court ; ce projet au calendrier incertain et lointain (2030 ?) obère les capacités de financement de Tisséo-SMTC. C'est, semble-t-il, le besoin de financer cette ligne de métro qui risque de retarder de cinq à dix ans ou d'annuler les réalisations structurantes déjà votées. Pendant ce temps, faute de réalisations nouvelles, la part de la voiture remontera, comme l'illustre déjà l'annonce unilatérale de l'ouverture à la circulation automobile de la Liaison Multimodale Sud-Est. Le risque pour les ramonvillois est donc non seulement de rester une station terminus-parking sans liaison avec les zones d'activités, mais en plus de voir cette station devenir un blocage de la circulation routière.

La commune de Ramonville s'associe donc au Conseil Communautaire du Sicoval, à ses habitants et ses entreprises pour lancer un appel au Maire de Toulouse et à l'ensemble des élus de Tisséo-SMTC : « Monsieur le Président, vous avez clairement indiqué votre volonté d'être ambitieux en matière de transport urbain pour notre grande agglomération. Il s'agit maintenant de le prouver. »

Comme vous l'avez affirmé en avril 2014, « ce n'est pas un défi

insurmontable ». Qui plus est, 3^{ème} ligne et PLB ne sont pas contradictoires, mais complémentaires.

Tout est prêt pour le PLB seul projet majeur de transport en commun qui peut être réalisé avec certitude d'ici 2020.

C'est pourquoi nous vous demandons aujourd'hui de concrétiser cette ambition et de donner votre feu vert au prolongement de la ligne B de métro jusqu'à Labège-Innopole terminus la Cadène ».

Décision

Le Conseil Municipal ouï l'exposé de Monsieur SCHANEN et après en avoir délibéré **À L'UNANIMITÉ** :

- **APPROUVE** le vœu présenté pour le prolongement de la ligne B (PLB).

*Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et an que dessus
Au registre sont les signatures*

Le Maire
Christophe LUBAC